

## **LETTRE DE RENTREE 2017 DES IA-IPR A L'INTENTION DES PROFESSEURS DE PHYSIQUE-CHEMIE**

Jean François ALLARD, Anne BOISTEUX, Alain GOURSAUD et Mélanie PERRIN  
IA-IPR de Physique-Chimie

aux

Professeurs de Physique-Chimie

Chers collègues,

Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'un troisième poste d'IA-IPR en Physique-Chimie est créé à cette rentrée 2017 dans notre académie ; par ailleurs, l'un de nous fait valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> octobre. Nous accueillons donc deux nouveaux collègues. Comme les années précédentes, vous trouverez à la fin de cette lettre la répartition géographique des zones plus particulièrement attribuées à chacun d'entre nous.

### **QUEL BILAN PEUT-ON ÉTABLIR AU TERME DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017 ?**

#### **La réforme du collège**

Au cours des deux dernières années, comme le souhaitait notre hiérarchie, nous avons consacré beaucoup de temps à l'accompagnement des professeurs de collège dans la préparation puis la mise en œuvre de la réforme, tant dans ses aspects disciplinaires que transversaux ; sans plus tarder, nous souhaitons remercier les professeurs membres des groupes ressources qui ont élaboré et testé des activités associées aux nouveaux programmes puis animé plus de 1200 journées de formation spécifiques lors de ces deux années.

Concernant l'enseignement de la Physique-Chimie en cycle 4, les professeurs ont dû élaborer leur progression sans manuel ; aussi se sont-ils largement inspirés de ce qui se faisait précédemment sans forcément utiliser les documents d'accompagnement nationaux. Les trois années du cycle ayant été rénovées en même temps, nous sommes dans une période de transition qui prendra fin à la rentrée 2018 quand les élèves arrivant en classe de Troisième auront connu les nouveaux programmes sur l'ensemble du cycle d'où des ajustements, voire des allègements pour le brevet 2017. Les professeurs de Physique-Chimie sont assez régulièrement associés à des EPI sur un niveau ; ils sont moins impliqués dans l'accompagnement personnalisé qui n'est encore qu'imparfaitement structuré dans certains établissements.

L'enseignement en classe de Sixième (dernière année du cycle 3) s'est mis en place de façon très variée d'un collège à l'autre ; si certains établissements ont fait le choix d'un « enseignement intégré », beaucoup ont réparti les quatre heures obligatoires sur trois professeurs. La Physique-Chimie est régulièrement le « parent pauvre » avec une heure, voire moins, et les enseignements dispensés sont plus souvent juxtaposés que concertés. Des marges de progrès existent aussi dans la nécessaire liaison avec le premier degré.

#### **Le numérique**

La priorité nationale et académique concernant le numérique a été largement prise en compte dans les stages en particulier pour mieux différencier et pour évaluer autrement ; en 2016-2017, nous avons développé cette priorité en lycée dans le cadre d'un plan pluriannuel afin de permettre à tous les professeurs de Sciences Physiques de tirer le meilleur profit de cet outil présent aujourd'hui dans tout laboratoire comme dans notre quotidien. Une deuxième tranche, concernant 200 nouveaux enseignants volontaires, sera mise en œuvre en 2017-2018 (voir ci-dessous).

#### **Le Plan académique de formation 2016-2017**

Au-delà des journées consacrées à la réforme du collège et au numérique, nous avons pu réunir tous les coordonnateurs de lycée afin d'assurer, en Seconde, le meilleur accueil possible des collégiens ayant connu le nouveau programme de Troisième ; nous avons aussi pu monter une opération scientifique de grande ampleur en partenariat avec l'UdPPC (les assises des Sciences Physiques). Une journée spécifique à la voie STL, spécialité SPCL, a permis de mettre en cohérence les enseignements dans les sept lycées concernés. Nous avons enfin accompagné les néotitulaires, les enseignants nommés en REP et REP+ et la montée en puissance des CCF (Contrôles en Cours de Formation) dans quelques BTS rénovés.

## **Les examens**

S'agissant du baccalauréat, nous avons enregistré de meilleures moyennes à l'épreuve de Physique-Chimie en STI2D et surtout en S que les années passées, tout particulièrement pour les élèves ayant choisi notre discipline comme spécialité ; c'est une bonne nouvelle qui permettra, espérons-le, de stopper la baisse des effectifs dont elle a été victime ces dernières années. On ne note pas d'évolution significative dans les autres séries. Rappelons que pour la session 2018 des examens, les calculatrices seront à utiliser en mode « examen » (circulaire n° 2015-178 du 1-10-2015).

Pour la première fois, la Physique-Chimie faisait l'objet d'une épreuve ponctuelle au Brevet (une heure pour l'ensemble SVT – Physique-Chimie) ; les résultats sont décevants (moyenne 9,4/20). Il faudra en analyser les raisons et conduire les évolutions nécessaires (formation des élèves, élaboration des sujets, ...).

## **Les ressources en ligne, m@gistère**

Tous les documents d'accompagnement académiques sont en ligne sur notre site académique. Ceux que les IPR rédigent eux-mêmes sont regroupés à la rubrique « Informations institutionnelles » alors que ceux qui sont supports aux journées de formation, d'accompagnement des réformes, etc. élaborés et testés par des professeurs se trouvent dans les autres dossiers : Collège, Lycée, Accompagnement personnalisé, etc. En page d'accueil, un lien permet d'atteindre le site national placé sous la responsabilité de l'IGEN. D'autres pointent sur les actualités numériques (Interlocuteur Académique Numérique) ou le Moodle disciplinaire. Les actualités permettent de découvrir les nouveautés du moment.

Nous rappelons que le ministère de l'Éducation nationale a créé voici quelques années, une plate-forme de formation à distance (m@gistère) accessible par le PIA qui peut aussi être utilisée comme espace d'échange et de mutualisation. C'est dans ce dernier cadre que nous avons créé deux espaces particuliers :

- le premier à destination des professeurs de collège : tous les professeurs ayant participé aux journées de formation ces deux dernières années y ont normalement été inscrits ; les collègues non-inscrits peuvent contacter les deux chargées de mission « collège » pour y remédier ;
- le second pour les professeurs enseignant la spécialité SPCL en STL.

## **QUELLES SONT NOS PRIORITÉS POUR L'ANNÉE 2017-2018 ?**

### **Le Plan Académique de Formation 2017-2018**

Les journées d'accompagnement à la réforme du collège qui concernaient tous les professeurs dans le cadre des « publics désignés » sont terminées et font désormais la place à des stages à candidature individuelle (Évaluer les élèves au collège en physique-chimie ; Compétences transversales et enseignement de PC). Deux formations à candidature individuelle concerneront les professeurs de lycée : Différencier en seconde ; La Chimie organique au lycée (en association avec l'IUT de chimie d'Orléans). Nous reproduirons les journées à destination des néotitulaires et nous aborderons la question de l'évaluation en cours de formation pour quatre nouveaux BTS (formation à public désigné). Nous nous associerons, comme d'habitude, aux journées académiques portées par l'UdPPC. L'action « numérique-lycée » déjà signalée ci-dessus fera l'objet, comme l'an passé, d'une campagne d'inscription spécifique courant septembre.

Devant le besoin croissant de professeurs contractuels, deux journées d'accompagnement seront proposées à ce type de personnel, l'une à destination de ceux recrutés dès le début de l'année et l'autre pour ceux qui seront recrutés vers la fin du premier trimestre.

Nous souhaitons par ailleurs attirer votre attention sur les « Rendez-vous de l'Histoire » qui se déroulent tous les ans en octobre à Blois et dont le thème est, cette année : Eurêka – inventer, découvrir, innover. Quelques ateliers étant susceptibles d'intéresser les professeurs de Physique-Chimie, Madame la Rectrice a accepté que les professeurs inscrits bénéficient d'une autorisation d'absence pour y assister. Vous trouverez de plus amples renseignements sur le site : <http://www.rdv-histoire.com/>.

Enfin, un plan ambitieux concernant le cycle 3 sera mis en place sur toute l'académie sur 5 thématiques, l'une d'entre elles étant « Sciences et technologie », qui devrait concerner une cinquantaine de sites constitués d'un collège et de son « bassin d'écoles » ; chaque journée aura pour objectif de faire partager une culture scientifique commune à tous les participants (professeurs de collège ou des écoles) et d'analyser des séances d'activités pour les élèves dans le cadre d'une démarche scientifique.

### **Les groupes ressources**

Au-delà des actions de formation évoquées ci-dessus, nous avons la volonté d'assurer la continuité entre le collège et le lycée et la cohérence entre les enseignements de Physique-Chimie et de Mathématiques au collège. Deux « groupes ressources » ont été créés à cet effet ; ils seront chargés de produire, tester des exemples d'activités qui, après validation, seront accessibles par le site académique.

De même, notre projet de TRAAM (TRAVaux Académiques Mutualisés) ayant été retenu par le ministère sur la thématique : Mesurer au collège et au lycée, une dizaine de professeurs sollicités a accepté de produire des ressources numériques qui seront disponibles sur le site disciplinaire national, rubrique « Enseigner ».

La formation globale de l'élève ne peut se concevoir comme une simple juxtaposition de savoirs ou de compétences disciplinaires ; elle nécessite une dimension plus transversale au collège (socle commun, AP, EPI, parcours, etc.) comme au lycée (enseignements d'exploration, TPE, AP, etc.). La Physique-Chimie participe bien évidemment aux différents groupes et dispositifs académiques associés à cette dimension : il en est ainsi de l'action « Créer avec le numérique » qui concernera tous les professeurs de collège. Nous sommes également présents dans les deux groupes dédiés respectivement à porter les enjeux de la formation des collégiens et à accompagner la transition collège-lycée.

Nous souhaitons remercier ici tous les professeurs qui ont accepté d'intégrer un tel groupe ressource.

### **Le PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations)**

Les modalités d'évaluation des enseignants changent à cette rentrée ; désormais, tous les professeurs auront des rendez-vous de carrière qui seront déclenchés lors du passage du 6<sup>ème</sup> au 7<sup>ème</sup> échelon, du passage du 8<sup>ème</sup> au 9<sup>ème</sup>, de la classe normale à la hors-classe ; les professeurs éligibles à un rendez-vous de carrière dans le cadre de la campagne 2017-2018 ont reçu un mail en juillet les en informant. Nous les invitons à lire les textes détaillant les procédures associées (dont les décrets en date du 5 mai 2017 et les arrêtés annexés). Dans cette lettre de rentrée, nous voudrions vous indiquer qu'au-delà de ces temps d'évaluation obligés, nous souhaitons maintenir une présence forte dans les établissements tout particulièrement pour :

- accompagner les jeunes professeurs entrant dans le métier ;
- travailler avec les équipes sur les évolutions de notre discipline ;
- identifier vos besoins et vos attentes.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

#### **Master MEEF**

Lors de la première année de Master MEEF "Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation", les étudiants doivent réaliser 4 semaines de stage de pratique accompagnée en établissement. Si vous êtes intéressé(e) par l'encadrement de ces étudiants, vous pouvez écrire à : [stages.espe@univ-orleans.fr](mailto:stages.espe@univ-orleans.fr).

#### **Culture scientifique**

Nous vous encourageons à développer dans vos établissements des ateliers scientifiques et techniques et à engager vos élèves dans des concours scientifiques (Olympiades de Physique, Olympiades de la Chimie, C. Génial, ...). L'objectif est de renforcer auprès d'eux le goût des sciences, en les mobilisant sur des projets scientifiques faisant appel à l'esprit de découverte et le travail de groupe.

#### **Quelques sites utiles**

Site disciplinaire académique : <http://physique.ac-orleans-tours.fr/>

Site disciplinaire national : <http://eduscol.education.fr/physique-chimie/>

Circulaire de rentrée 2017 : [http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=113978](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=113978)  
(BO n°10 du 9 mars 2017)

Ressources nationales pour l'enseignement de la Physique-Chimie en cycle 4 :  
<http://eduscol.education.fr/cid100248/ressources-physique-chimie-cycle-4.html>

Ressources nationales pour l'enseignement des Sciences et de la technologie en cycle 3 :  
<http://eduscol.education.fr/pid34183/sciences-et-technologie.html>

#### **Répartition des zones géographiques**

Votre contact pour les six départements de l'Académie :

Jean François ALLARD : ([jean-francois.allard@ac-orleans-tours.fr](mailto:jean-francois.allard@ac-orleans-tours.fr)), Cher, Indre, Indre et Loire Sud

Anne BOISTEUX : ([anne.boisteux@ac-orleans-tours.fr](mailto:anne.boisteux@ac-orleans-tours.fr)), Eure et Loir, Indre et Loire Nord

Mélanie PERRIN : ([melanie.perrin@ac-orleans-tours.fr](mailto:melanie.perrin@ac-orleans-tours.fr)), Loir-et-Cher, Loiret

#### **Adresses des chargés de mission**

Aude JACQUES, [aude.jacques@ac-orleans-tours.fr](mailto:aude.jacques@ac-orleans-tours.fr), lycée

Manuelle ZITOUNI, [manuelle.zitouni@ac-orleans-tours.fr](mailto:manuelle.zitouni@ac-orleans-tours.fr), collège

Nadia BOUNIFI, [nadia.bounifi@ac-orleans-tours.fr](mailto:nadia.bounifi@ac-orleans-tours.fr), collège

Franck CORBIN, [franck.corbin@ac-orleans-tours.fr](mailto:franck.corbin@ac-orleans-tours.fr), lycée (BTS industriels)

Nous vous souhaitons une bonne rentrée.

Orléans, le 24 août 2017,  
Jean François ALLARD, Anne BOISTEUX, Alain GOURSAUD et Mélanie PERRIN